

Extrait de :



Les classes d'accueil : Un exemple d'adaptation au pluralisme ethnoculturel

Stéphanie MOREL

Marginales dans l'Éducation nationale, les classes d'accueil ont pour particularité première d'être spécifiques et spécialisées dans l'accueil des enfants étrangers et la gestion des tensions interculturelles à l'école. Cette spécificité, qui est aussi une marginalité, se traduit dans leur organisation et dans leur mission. En effet, ces classes ne sont pas soumises aux mêmes règles géographiques de recrutement que les écoles ou établissements dans lesquels elles sont implantées et les élèves quittent quotidiennement leur classe de niveau pour rejoindre la classe d'accueil. Aussi la scolarisation des enfants primo-arrivants exige-t-elle des outils d'évaluation spécifiques, un réseau de traducteurs ainsi qu'une adaptation pédagogique aux élèves. (...)

Spécialisés dans la défense de la différence à l'école, les instituteurs des classes d'accueil oeuvrent à l'acceptation de la différence au sein d'une institution qui a fait de la spécificité culturelle un tabou depuis les années 1980, alors que le fonctionnement particulariste des classes d'accueil perdure. La considération de la culture d'origine, en deçà des dogmes républicains, s'avère en effet sur les terrains étudiés fonder une véritable gestion identitaire de l'accueil des élèves étrangers. Les instituteurs et institutrices des classes d'accueil, qui ont fait le récit de leur travail, développent une relation pédagogique particulière au sein de leur classe : basées sur la connaissance de la culture des élèves et l'individualisation de la relation pédagogique, ces classes constituent des lieux de prise en considération identitaire et de reconnaissance de la spécificité ethnoculturelle des élèves.

Au sein de la politique républicaine d'accueil des familles étrangères, les classes d'accueil témoignent de l'adaptation de l'État unitaire au pluralisme ethnoculturel. La légitimité politique de ces dispositifs est liée à l'accueil national et à l'adaptation des étrangers à la société française, notamment par l'apprentissage linguistique et la connaissance des règles sociales et scolaires. Et, sur le terrain, cet accueil est particulariste : il privilégie l'affect et valorise la culture et les traditions communautaires. La classe d'accueil constitue un lieu spécifique de reconnaissance¹, dans le cadre d'une politique d'intégration vantant l'universalisme fondateur de l'égalité scolaire. Au-delà des rhétoriques publiques universalisantes et socialisantes, la mise en œuvre locale des politiques d'intégration montre donc les adaptations du républicanisme scolaire la réalité scolaire malgré l'illégitimité du traitement différentiel dans les politiques publiques d'aujourd'hui.

¹ Pour la référence à la politiques de reconnaissance définie par Charles Taylor qui montre l'importance de la reconnaissance et du dialogue avec les autres dans la formation de l'identité de l'individu et dénonce les manques de reconnaissance des identité culturelles constitutives de la communauté. Voir Taylor (C.). *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier, 1994.